

DELIBERATION RELATIVE A LA SOUTENABILITE DE L'OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX AU TITRE DU CONTRAT PLURIANNUEL 2022-2027

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1, L.711-1, L.712-1, L. 712-3, L.712-3, L.712-6-1, D.232-1, D.613-1 et suivants ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;

Vu l'avis favorable du conseil académique en date du 19 mai 2022.

Considérant que l'Université a proposé son offre de formation pour le prochain contrat quinquennal 2022-2027 ;

Considérant que l'Université doit s'engager à s'assurer de la maîtrise des moyens qu'elle consacre à cette offre de formation afin de tenir compte des évolutions conjoncturelles et structurelles pendant l'accréditation ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré :

Article 1

Approuve le cadre de soutenabilité et l'estimation de l'offre de formation de l'Université de Bordeaux, proposés au titre de la rentrée 2022 et annexés à la présente délibération.

Article 2

La présente délibération sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Le président du conseil d'administration,

Dean LEWIS
Président de l'université de Bordeaux

Adoptée à la majorité des
votes exprimés (31 votants)
Pour : 24
Contre : 7
Abstention : 0



Soutenabilité accréditation – note de lecture

Date : 30/05/2022

Rédacteurs : Pôle PAS / DAEES, VP Formation et Vie Universitaire

Destinataires : Elus du CA

I- Contexte

Cette note de lecture accompagne le tableau de consolidation des cadres de soutenabilité par SNI, présentant au Conseil d'Administration du 21 juin 2022 la situation consolidée au 6 mai 2022 de la soutenabilité de l'offre de formation de la rentrée 2022.

Elle comprend 3 parties :

- Méthodologie : explication du contenu de chacune des colonnes du tableau
- Cadre de soutenabilité : détail par structure et évolutions depuis situation de référence
- Analyse par structure : explication des écarts pour chaque structure entre la situation de référence de 2020-21 et la rentrée 2022

II- Méthodologie

Cadre de soutenabilité 2019-20 : situation de référence pendant toute la phase du chantier Soutenabilité, caractérisant l'ensemble des ressources qui étaient disponibles pour assurer l'offre de formation.

Le cadre de soutenabilité (= ressources) correspond à l'unité près aux heures d'enseignement réalisées.

Elles sont constituées de :

- **Potentiel net** = Potentiel théorique (service statutaire lié à l'emploi) – Temps partiel – Réductions de service
- **Echanges de potentiel** :
 - o Sortant UB : Heures d'enseignements faites par des statutaires de la SNI sur une offre de formation d'une autre SNI
 - o Entrant UB : Heures d'enseignements faites sur l'offre de formation de la SNI par des statutaires d'une autre SNI
 - o Sortant hors UB : Heures d'enseignements faites par des statutaires UB dans des formations hors UB
 - o Entrant hors UB : Heures d'enseignements faites par des statutaires affectés hors UB dans des formations de la structure
- **Heures complémentaires**
 - o Statutaires : Nombre d'HCC faites par des statutaires dans la SNI
 - o Intervenants extérieurs : Nombre d'HCC faites par des vacataires dans la SNI
- **Heures « bénévoles »** : Heures effectuées par des statutaires ou vacataires et non payées

Cadre de soutenabilité 2020-21 : ensemble des ressources disponibles (bilan de la réalisation 2020-21) avec le détail du potentiel net et des autres ressources, permettant de calculer le taux de couverture OF / potentiel. Cette année universitaire devient la situation de référence à compter de 2022, car c'est l'année universitaire écoulée la plus récente.

Sur ces deux années, en bilan, le coût de l'offre de formation = total des ressources.

Evolutions 2021-22 : pour l'année en cours 2021-22, les évolutions de ressources projetées par les SNI concernent :

- Les effets sur le potentiel
 - o Impact du PGE 2021 réalisé : pourvu/non pourvu, temps partiels, doctorants contractuels
- L'augmentation des ressources propres par rapport à la situation de référence de 2020-21, au regard des évolutions de l'offre de formation (notamment FC/Apprentissage)

Evolutions 2022-23 : pour la rentrée 2022, les évolutions de ressources projetées par les SNI concernent :

- Les effets du PGE 2022 sur le potentiel : uniquement théorique (selon type poste), sans connaissance de temps partiel / réductions de service propres à ces postes à ce stade.
Par défaut, on considère que ces postes sont pourvus et à temps plein, et que les réductions de services de l'année 2020-21 sont maintenues sur 2021-22 et 2022-23 (pas de données disponibles plus récentes).
- L'augmentation des ressources propres par rapport à la situation de référence de 2021-22, au regard des évolutions de l'offre de formation (notamment FC/Apprentissage)

Cadre de soutenabilité 2022 :

- Somme du cadre de soutenabilité constaté en 2020-21 et des évolutions en cours (2021-22) ou prévues (2022-23) d'ici la rentrée 2022

Offre de formation 2022 :

- Estimation par les collèges et instituts du coût de l'offre de formation de l'accréditation 2022-23 et de l'offre hors accréditation (DU, ...)

III- Cadres de soutenabilité

Tableau de synthèse - Situation au 6 mai 2022

En HeTD	Cadre de soutenabilité 2019-20 (en HeTD)	Cadre de soutenabilité 2020-21 (en HeTD)			Evolutions 2021-22		Evolutions 2022-23		Cadre de soutenabilité 2022 (en HeTD)	ODF 2022	Delta Cadre de soutenabilité / Estimation de l'offre de formation	Taux de couverture Potentiel net / offre 2022	Rappel Taux de couverture Potentiel net / offre 2020
		Potentiel net	Autres ressources (HCC, échanges, ...)	Total	Potentiel (impact PGE+Doct. cont.+temps partiels)	Ressources propres	Potentiel (impact PGE)	Ressources propres					
DSPEG hors BPI	99 091	58 972	46 666	105 638	-962		+800	+6 220	111 696	111 071	625	53%	
IAE	23 326	9 648	13 482	23 130	-128		+192	+1 553	24 747	23 384	1 363	42%	
INST TRAV	1 075	384	1 045	1 429				-497	932	834	98	46%	
Total DSPEG	123 492	69 004	61 193	130 197	- 1 090	-	992	7 276	137 375	135 289	2 086	51%	55%
SANTE hors BPI	51 980	20 691	32 336	53 027	-165		+1 986	-384	54 464	51 301	3 163	44%	
ISPED	11 933	4 383	7 516	11 899	+34				11 933	12 000	- 67	37%	
INST. THERMA.	2 004	442	1 218	1 660	+384				2 044	2 044	-	40%	
Total Santé	65 917	25 516	41 070	66 586	253	-	1 986	- 384	68 441	65 345	3 096	42%	42%
SH	50 142	34 871	16 418	51 289	-1 128		+1 462	+2 302	53 925	54 757	- 832	64%	66%
ST	161 257	123 573	39 749	163 322	+1 387	+670	+128	+286	165 793	164 510	1 283	76%	77%
IUT UB	138 965	78 091	59 885	137 976	-691		-1 248		136 037	136 440	- 403	56%	58%
INSPE	60 060	47 004	12 403	59 407	+1 019				60 426	57 180	3 246	84%	85%
ISVV	5 420	3 558	2 334	5 892	+346			+500	6 738	6 742	- 4	58%	62%
Total	605 253	381 617	233 052	614 669	96	670	3 320	9 980	628 735	620 263	8 473	62%	64%

Rappel

Engagement UB dans le Dialogue Stratégique de Gestion avec le Rectorat :
Taux de couverture = 66%

Les données en bleu sont celles qui ont été réévaluées et fiabilisées avec les SNI depuis la consolidation du 5 avril 2022.

IV- Analyse par structure

Collège DSPEG

1/ Explication des évolutions :

- Entre 2020-21 et projection 2022
 - o Explication des évolutions de potentiel (notamment volume effets PGE et réductions de service)

PGE	Evolution 2021		Evolution 2022	
	Flux	Type de population	Variation en heures	Variation en heures
	5	Contractuels enseingants	312	-9
	1	2Degré	0	-1504
	-8	Enseignants chercheurs	-1402	2
	-2		-1090	768
				8
				1
				800

2/ Analyse de la situation

- La différence entre le cadre de soutenabilité et l'estimation de l'offre de formation est de **+2086 HeTD** à l'échelle du collège, la soutenabilité est assurée.
 - o La situation a été votée en conseil le 3/05.
- Taux moyen sur les 5 dernières années Heures réparties / Heures cadrées : 87%.
Ce taux nous servira pour projeter une réalisation par rapport à l'estimation de l'offre de formation, et à définir des seuils de vigilance dans le suivi des heures cadrées.
- Taux de couverture : *rappel cible UB (engagement du dialogue stratégique de gestion DSG) : 66%*
 - Potentiel net/Offre de formation pour 2020-21 : **55%**
 - Estimation du Potentiel net (net 2020+projection 21 et 22) / Estimation de l'offre de formation 2022 : **51%**

Collège Santé

1/ Explication des évolutions :

- Entre 2020-21 et projection 2022
 - o Explication des évolutions de potentiel (notamment volume effets PGE et réductions de service)
+253 heures 2021
+192 heures 2022
- Entre la version du 5/04/2022 et celle du 06/05/2022
 - o Correction du taux de couverture 2020 (calculé sur le potentiel statutaire au 04/04 et sur le potentiel net au 15/04)
 - o Ajustements du Cadre de soutenabilité : + 1410 heures (4MCU, 1PAST-Orthoptie, 3ATER Pharmacie, 1LRU). Les heures d'1 PRAG ne constituent pas de nouvelles ressources (heures existantes payées en HCC, soit : +384 en potentiel mais -384 en HCC sur ressources propres) mais confortent le taux d'encadrement
 - o Ajustements du Coût de l'offre de formation : +1794 heures sur DEUST, Orthoptie, 2^e cycle réforme de santé

Détail des éléments transmis par le collège

- Demande de 4 MCU (ou MCU-PH) dans le cadre de la R2C financés sur les ressources pérennes affectées par le ministère à cette réforme
- 1 PAST pour la formation en orthoptie (actuellement autofinancement d'un nombre important d'HCC et besoin de pérennisation pour se mettre en accord avec la maquette nationale de la formation)
- 3 ATER besoin en pharmacie - ouverture du DEUST de préparateur-formation totalement en apprentissage en partenariat de CFA de branche
- 1 LRU négociations en cours dans le cadre de la subvention avec le CRNA pour l'universitarisation des formations paramédicales
- 1 PRAG besoin en audioprothèse (actuellement autofinancement d'un nombre important d'HCC sur le domaine de la physique)

2/ Analyse de la situation

- La différence entre le cadre de soutenabilité et l'estimation de l'offre de formation est de **+3 096 HeTD** à l'échelle du collège.
 - o ISPED et Institut du thermalisme à l'équilibre (léger déficit de 67 HeTD sur l'ISPED, due à une estimation d'ordre de grandeur de l'offre de formation, qui sera ajustée au cadre de soutenabilité dans la réalisation)
 - o Collège Santé hors BPI : Attention, l'offre de formation sur ce périmètre concerne le nombre d'heures déclarées dans SGSE (non exhaustive par rapport à la totalité de l'offre). Pour avoir une vision complète, il faudrait pouvoir mesurer l'ensemble des heures réalisées par les enseignants HU, complexe à évaluer et très mouvante du fait de la porosité avec leur activité hospitalière (visite cadrée auprès des malades...)
- Taux moyen sur les 5 dernières années Heures réparties / Heures cadrées est de 87%.
Ce taux nous servira pour projeter une réalisation par rapport à l'estimation de l'offre de formation, et à définir des seuils de vigilance dans le suivi des heures cadrées.
- Taux de couverture : *rappel cible UB (engagement DSG) : 66%*
 - Potentiel net/Offre de formation pour 2020-21 : **42%**
 - Estimation du Potentiel net (net 2020+projection 21 et 22) / Estimation de l'offre de formation 2022 : **42%**

Collège SH

1/ Explication des évolutions :

- Entre 2020-21 et projection 2022 :
 - o Explication des évolutions de potentiel (notamment volume effets PGE et réductions de service)

PGE

Evolution 2021			Evolution 2022	
Flux	Type de population	Variation en heures	Flux	Variation en heures
-1	Contractuels enseignants	-322	8	1040
-2	2Degré	-960	0	192
1	Enseignants chercheurs	154	1	230
-2		-1128	9	1462

*Passage d'1 temps plein à mi-temps
dont début Tpartiel*

*dont fin de tpartiel
dont fin de tpartiel*

+ 2 302 heures de ressources propres en plus sur 2022

2/ Analyse de la situation

- La différence entre le cadre de soutenabilité et l'estimation de l'offre de formation est de **- 832 HeTD** à l'échelle du collège, la soutenabilité est encore à consolider à ce stade :
 - o Les derniers impacts du PGE contractuels et les ressources propres (heures conventionnées, dispositifs...) sont à revoir avec le collège.
 - o Au regard des 53 925 HeTD du cadre de soutenabilité, cette différence représente 1,5% des heures, soit un écart inférieur à celui constaté chaque année entre les heures cadrées et les heures réellement attribuées (cf ci-dessous 93%)
- Taux moyen sur les 5 dernières années Heures attribuées dans SGSE / Heures théoriquement cadrées est de 93%.

Projeté sur la situation 2022, cela signifie que pour des ressources à hauteur de 53 925 Heures, on pourrait cadrer jusqu'à 57 984 heures si 93% sont réellement attribuées, sans mettre en péril les ressources du collège.

Il est plutôt conseillé de conserver cette marge de manœuvre pour absorber les effets financiers conjoncturels, qui seraient indépendants du volume de l'offre (évolution du profil des intervenants, impact TP/TD, effets décharges sur heures payables / non payables...)
- Taux de couverture : *rappel cible UB (engagement DSG) : 66%*
 - Potentiel net/Offre de formation pour 2020-21 : **66%**
 - Estimation du Potentiel net (net 2020+projection 21 et 22) / Estimation de l'offre de formation 2022 : **64%**

Collège ST

1/ Explication des évolutions :

- Entre 2020-21 et projection 2022
 - o Explication des évolutions de potentiel (notamment volume effets PGE et réductions de service)

PGE

Evolution 2021			Evolution 2022	
Flux	Type de population	Variation en heures	Flux	Variation en heures
34	Contractuels enseingants	2 968		
-1	2Degré	-384		
-9	Enseignants chercheurs	-1 197	2	128
24		1387	2	128

2/ Analyse de la situation

- La différence entre le cadre de soutenabilité et l'estimation de l'offre de formation est de **+1283 HeTD** à l'échelle du collège, la soutenabilité est assurée
- Taux moyen sur les 5 dernières années Heures réparties / Heures cadrées est de 90%.
Ce taux nous servira pour projeter une réalisation par rapport à l'estimation de l'offre de formation, et à définir des seuils de vigilance dans le suivi des heures cadrées.
- Taux de couverture : *rappel cible UB (engagement DSG) : 66%*
 - Potentiel net/Offre de formation pour 2020-21 : **77%**
 - Estimation du Potentiel net (net 2020+projection 21 et 22) / Estimation de l'offre de formation 2022 : **76%**

1/ Explication des évolutions :

- Entre 2020-21 et projection 2022
 - o Explication des évolutions de potentiel (notamment volume effets PGE et réductions de service)

PGE	Evolution 2021			Evolution 2022	
	Flux	Type de population	Variation en heures	Flux	Variation en heures
	-5	Contractuels enseingants	-1568	-5	-1056
dont fin de tpartiel	1,2	Degré	461	-1	-384
+2-2+temps partiel+ départ en cours	2	Enseignants chercheurs	416	1	192
	-1,8		-691	-5	-1248

dont fin de tpartiel

2/ Analyse de la situation

- La différence entre le cadre de soutenabilité et l'estimation de l'offre de formation est de **- 403 HeTD** à l'échelle de l'IUT, la soutenabilité est encore à consolider à ce stade :
 - o Au regard des 136 037 HeTD du cadre de soutenabilité, ce delta représente 0,3% des heures, soit un écart inférieur à celui constaté chaque année entre les heures cadrées et les heures réellement attribuées (cf ci-dessous 79%)
 - o Projection de l'offre de formation est encore à stabiliser sur les impacts complets de la réforme des BUT, dont les maquettes dépendent en partie de directives nationales à venir.

L'équipe de direction de l'IUT est en cours d'affinage de ses prévisions sur le BUT, au regard des informations en sa possession, pour estimer :

Les prévisions d'effectifs sur les 3 années du BUT, au regard des capacités d'accueil attendues par le Rectorat et du suivi des flux (réussite notamment)

Le coût de l'offre de formation au regard des maquettes nationales et du nombre de groupes.

- o A ce stade, dépassement de 403 heures, qui dans une année « classique », serait plus faible que l'écart entre les heures théoriques et les heures réalisées.
 Au regard du contexte spécifique de la réforme du BUT, il faudra voir les leviers mobilisables pour ajuster si l'offre de formation en BUT attendue devait dépasser le cadre de soutenabilité :
 - évolution des ressources propres
 - ajustement des capacités d'accueil
 - ajustement du taux de réalisation du programme pédagogique national
- Taux moyen sur les 5 dernières années Heures attribuées dans SGSE / Heures théoriquement cadrées est de 79%.
 - o Ce taux constaté est peu utile en l'état dans le cas de l'IUT : il révèle surtout une diminution de la fiabilité des heures cadrées (passées de 167 000 HeTD en 2016 à 188 000 HeTD en 2020 pour une offre réalisée qui est passée de 141 000 HeTD à 136 000 HeTD)
 - o Cependant, on peut considérer qu'un taux prudentiel de 97% entre les heures réellement attribuées et les heures théoriquement cadrées permettrait d'envisager une offre de formation au coût théorique allant jusqu'à 140 000 heures.
- Taux de couverture : *rappel cible UB (engagement DSG) : 66%*
 - Potentiel net/Offre de formation pour 2020-21 : **58%**
 - Estimation du Potentiel net (net 2020+projection 21 et 22) / Estimation de l'offre de formation 2022 : **56%**

1/ Explication des évolutions :

- Entre 2020-21 et projection 2022
 - o Explication des évolutions de potentiel (notamment volume effets PGE et réductions de service)

PGE	Evolution 2021			Evolution 2022	
	Flux	Type de population	Variation en heures	Flux	Variation en heures
	1	Contractuels enseingants	-32		
<i>modifications des temps partiels</i>	0	2Degré	-652		
	-1	Enseignants chercheurs	-272		
	16	Rectorat	1975		
	16		1019	0	0

Le flux du potentiel assuré par le rectorat n'est pas connu avant le début d'année

2/ Analyse de la situation

- La différence entre le cadre de soutenabilité et l'estimation de l'offre de formation est de **+3 246 HeTD** à l'échelle de l'INSPE, la soutenabilité est assurée.
 - o L'année T0 est en train d'être finalisée suite à des accords entre le ministère et le réseau des INSPE. Elle fera l'objet d'une convention avec le rectorat pour le partage des moyens..
 - o L'offre de formation « INSPE » ne concerne que la composante de l'UB : l'offre de formation des partenaires UBM et UPPA n'est pas comptabilisée dans ce cadre, et celle des composantes partenaires UB (ST, SH, DSPEG) l'est dans leur propre cadre de soutenabilité. En revanche, la mobilisation du potentiel de l'INSPE pour intervenir sur ces formations est bien déduite des ressources disponibles pour l'INSPE dans le cadre de soutenabilité
 - o Seul point de vigilance : La différence positive de 3 246 HeTD reste à sécuriser dans le cadre de la discussion du budget de projet selon les besoins d'interventions des partenaires.

- Taux moyen sur les 5 dernières années Heures réparties / Heures cadrées est de 82 %.
Ce taux nous servira pour projeter une réalisation par rapport à l'estimation de l'offre de formation, et à définir des seuils de vigilance dans le suivi des heures cadrées.

- Taux de couverture : *rappel cible UB (engagement DSG) : 66%*
 - Potentiel net/Offre de formation pour 2020-21 : **85%**
 - Estimation du Potentiel net (net 2020+projection 21 et 22) / Estimation de l'offre de formation 2022 : **84%**